

PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION MANAD - Mise A Niveau Art Danse -

La formation Mise à Niveau Art Danse accompagne des danseurs et danseuses en voie de perfectionnement / professionnalisation, par une formation pratique soutenue, une ouverture vers des savoirs associés et une connaissance du métier.

Directrice pédagogique : Marie VERDEUIL - Référente coordination MANAD : Véronique SAAM

Profil du (des) formateur.ice.(s)

- Prénoms, Noms, titres et professions des formateur.ice.s (Voir sur notre site <http://lesstudiosducours.com/>)
- Expérience et compétences en lien avec la formation

Publics Concernés

Danseurs et danseuses amateur.e.s et artistes, qui souhaitent **renforcer leurs acquis techniques et développer leurs connaissances** ; vers une formation professionnelle scénique ou une formation diplômante dans le domaine de l'enseignement de la danse (préparation à l'EAT).

Pré requis

Entrée en formation sur audition.

Le niveau dans lequel l'élève est admis(e) dans les cours techniques dépend du niveau et de la culture chorégraphique du/de la candidat(e), observés lors de l'audition, lors des premières semaines de formation et tout au long du cursus. L'élève doit être libéré du cursus scolaire obligatoire et avoir une pratique régulière en danse classique ou jazz ou contemporaine. L'élève doit avoir un niveau technique en danse suffisant pour suivre des cours de niveau intermédiaire (cycle2).

Objectifs généraux

• Formation technique – artistique :

- Construire le corps du danseur et de la danseuse par l'acquisition des bases techniques fondamentales
- Connaitre et mettre en œuvre les fondamentaux de la danse
- Savoir conjuguer pratique et analyse fonctionnelle dans le mouvement dansé, au service d'un mouvement juste et animé
- Développer un rapport sensible à la musique et à la musicalité du danseur et de la danseuse
- Expérimenter différents processus de composition chorégraphique
- Être en mesure de composer et interpréter une variation chorégraphique (groupe ou solo)
- Interroger les fondements pédagogiques de l'art de la danse

• Connaissances générales – Culture artistique – Environnement professionnel

- Étayer ses connaissances en matière de culture générale et artistique
- Découvrir des œuvres de répertoire dans différentes esthétiques
- Détenir des outils pour l'analyse d'œuvres chorégraphiques
- Devenir spectateur.ice
- Découvrir des environnements professionnels de la danse
- Participer à des projets chorégraphiques sur le territoire
- Être en mesure de s'orienter, grâce à une conscience plus précise des fondements du métier de danseur et danseuse vers :
 - une formation professionnelle supérieure diplômante à orientation pédagogique
 - un parcours professionnel à orientation scénique

Durée de la formation et modalités d'organisation

- *Durée de la formation en heures : Forfait minimum 600 heures*
- *Les dates de réalisation de la formation : du 12/09/24 au 24/06/25 pour un parcours complet*
- *Les horaires de la formation : 9h/12h30 – 14h/17h*
- *Périodes d'interruption : Toussaint (1 semaine), Noël (du 23/12 au 07/01), les vacances d'hiver et de printemps (1 semaine, selon planning)*
- *Le lieu de formation : Studios du Cours – 76 rue du Rouet – 13008 MARSEILLE*
- *Organisation : Formation sur site, sorties culturelles ponctuelles*
- *Taille du groupe : 20 personnes maximum*

1. Objectifs pédagogiques– Compétences visées :

- **Formation technique – artistique**

Cours quotidiens - Ateliers - Temps de travail personnel encadré - Mise à disposition studios.

Cours techniques : Danse contemporaine, classique et jazz.

Cours techniques Cycle2 et Cycle3, en danses classique, jazz et contemporaine, Pratiques somatiques (Pilates, Munz Floor@)

Rappel : le niveau dans lequel l'élève est admis(e) dans les cours techniques dépend du niveau et de la culture chorégraphique du/de la candidat(e), observés lors de l'audition et lors des premières semaines de formation et tout au long du cursus.

Ateliers

Ateliers Anatomie en mouvement : anatomie fonctionnelle ; intégration des perceptions au service des acquisitions techniques fondamentales

Ateliers Formation Musicale : les fondamentaux du discours musical, ; écoutes, analyses et improvisations ; initiation au solfège rythmique.

Ateliers Chorégraphique : les fondamentaux du mouvement ; Improvisation et Composition : processus d'écritures chorégraphiques en solo, en groupe

Ateliers Culture chorégraphiques : traverser des œuvres de référence des répertoires en danses

- **Chantiers chorégraphiques**

Projets chorégraphiques :

- découvrir et participer à une/des créations chorégraphiques collectives (équipe pédagogique, chorégraphes invités, projets participatifs sur le territoire)
- restitutions scéniques

Compétences, connaissances, aptitudes évaluées : Être assidu, engagé, disponible et curieux

Se construire par l'expérience, l'entraînement et l'intégration des bases techniques essentielles pour le mouvement dansé

- progresser dans ses capacités techniques et artistiques, au service d'un mouvement dansé, juste et animé
 - explorer les fondamentaux du mouvement dansé (poids, espace, temps)
 - intégrer les perceptions au service des acquisitions techniques fondamentales ; intégration des savoir faire
 - mettre en jeu les grands systèmes du corps, découvrir le vocabulaire anatomique ; intégration des savoirs
 - percevoir la musique en dansant ; rendre compte corporellement des éléments constitutifs du discours musical, développer la musicalité du mouvement dansé
 - acquérir, approfondir les capacités d'interprétation, d'improvisation et de compositions chorégraphiques
 - participer et s'engager dans des projets chorégraphiques
- Développer l'autonomie dans les apprentissages*

- **Travaux personnels**

Mise à disposition studios – Travail en autonomie – Accompagnement personnalisé

- **Connaissances générales - Culture Artistique – Environnement professionnel**

Cours méthodologie – Culture chorégraphique – École du spectateur.ice – Environnements professionnels

Enseignements connexes : méthodologie de l'écrit et de recherche

Culture Chorégraphique : cours théoriques et travaux rédactionnels. Temps de travail personnel encadré. École du spectateur.ice

Stage immersion en milieu professionnel : stage au sein d'entreprises culturelles

Pédagogie : participation à des mises en situation pédagogiques (formation *Diplôme d'état de professeur.e de Danse*)
Observation et analyse de processus et postures pédagogiques

Travaux personnels

Mise à disposition ressources – Travail en autonomie – Accompagnement personnalisé – Constitution dossier

Compétences, connaissances, aptitudes évaluées :

Être curieux et curieuse, autonome et engagé.e dans l'acquisition des connaissances dans le domaine de la danse

- se familiariser avec la recherche documentaire autour de thèmes, ouvrages de référence
- connaître des œuvres de répertoire : recherche et analyse d'œuvres de référence
- s'inscrire dans une démarche de connaissances, de partage et de transmission autour de grands thèmes de l'histoire de la danse
- proposer et animer des restitutions sous différentes formes : danse, écrits
- connaître son milieu professionnel
- rédiger un rapport de stage
- rédiger et présenter un dossier de culture chorégraphique

2. Objectifs optionnels (indépendants du programme général de formation)

Stages : Préparation à l'Examen d'Aptitude Technique (EAT) régi par le ministère de la culture.
Pré requis pour une entrée en formation DE Enseignement de la danse

Accompagnement par des professionnels, aux attendus des épreuves nationales de l'année en cours (danse contemporaine, classique et jazz) : phases d'**Admissibilité** et d'**Admission**

Les candidats à l'EAT, doivent avoir les compétences et l'autonomie requises pour :

- déchiffrer et assimiler les variations imposées annuelles, proposées par le ministère de la Culture, en amont des stages
- maîtriser les outils de composition chorégraphique dans son esthétique

Phases d'admissibilité et d'admission aux épreuves de l'année en cours

phase 1 EAT : admissibilité ; maîtrise et interprétation de la variation cycle2, de l'année en cours

Grilles ministérielles - évaluations : *construction corporelle, précision de la restitution chorégraphique*

phase 2 EAT : admission ; maîtrise et interprétation de la variation cycle3, de l'année en cours, composition chorégraphique personnelle, improvisation, entretien

Grilles ministérielles - évaluations : *construction corporelle, précision de la restitution chorégraphique, maîtrise de la composition, interprétation, sens artistique, disponibilité et sens de l'adaptation, capacité d'auto-évaluation, positionnement personnel, attitude générale et expression orale*

Les candidat.e.s ont la responsabilité de leur inscription auprès du centre examinateur dont ils dépendent.

Se reporter au Règlement des études MANAD pour toutes dispositions légales, relatives à l'EAT

<https://lesstudiosducours.com/textes-reglementaires/>

3. Moyens et méthodes pédagogiques

Méthodes et techniques d'animation utilisées pour la transmission :

- cours techniques et ateliers pratiques dispensés par des **formateur.ice.s diplômé.e.s d'état**, en studios de danse
- cours théoriques et restitutions de travaux
- mises en situation en studios de danse

Formation dispensée au centre de formation : Studios de danse équipés audio ; salle de classe équipée audio et vidéo, bibliothèque et supports audios et vidéo. Matériel de captation vidéo.

Dématérialisation des ressources pédagogiques, emplois du temps...

Fonds documentaire à disposition : livres, CD, DVD et ressources pédagogiques.

Réseau de lieux ressources : École Nationale de Danse de Marseille, Site Picasso Conservatoire Danse et Musique de Martigues, TPM Conservatoire Dpt Danse de Toulon. Bibliothèques Alcazar - Cité de la Musique, Musées

Lieux de production et diffusion arts vivants : KLAP, le ZEF Scène Nationale, le Pavillon noir, GTP ...

4. Modalités d'Évaluations de la formation

De l'équipe pédagogique vers les élèves :

Un bulletin de suivi pédagogique est ouvert pour chaque élève.

En début de formation, une évaluation des connaissances et du niveau technique des stagiaires permet d'apprécier le **positionnement initial**. La progression de l'élève est renseignée tout au long de la formation, par l'ensemble de l'équipe pédagogique.

À partir du second trimestre, l'évaluation continue de chaque élève, pourra amener à un aménagement du nombre de cours techniques suivis, par niveau et dans chaque esthétique (à la hausse ou à la baisse)

Des étapes de restitutions / évaluations sont organisées pour chaque fin de période

Pour chaque période, sont organisés des entretiens de bilans individuels :

- auto-évaluation ; positionnement, progression, attendus
- évaluations de l'équipe pédagogique
- préconisations axes de progrès

Une attestation de formation est délivrée à l'issue du cursus.

Des élèves vers les formations :

Une évaluation de la formation par les stagiaires est réalisée en fin d'année mesurant leur satisfaction : organisation, pédagogies des formateur.ice.s, moyens pédagogiques.

Une attestation de formation est délivrée à l'issue du cursus.